

INGREDIENTS MAG EXPRESS



information interaction innovation

Édition Août 2013

Prix des classes spéciales de lait 5(a), (b) (c) et 4(m) pour le mois de : Septembre 2013

| Classe de lait | M. G. (\$/Kg) | Protéine (\$/Kg) | Autres solides (\$/Kg) |
|------------------|-----------------|------------------|------------------------|
| 5(a) * | 3.5991 -4.7% | 6.9911 -2.8% | 0.9292 2.6% |
| 5(b) * | 3.5991 -4.7% | 3.5406 3.5% | 3.5406 3.5% |
| 5(c) * | 4.1127 -4.5% | 3.4836 2.4% | 3.4836 2.4% |

* Changement (%) du mois précédent

Pour les questions relatives aux **classes spéciales de lait 5 (a), (b), et (c)**, communiquer avec **Brigitte Hayes** au (613) 792-2057 ou par courriel à brigitte.hayes@cdc-ccl.gc.ca.

| Classe de lait | M. G. (\$/Kg) | Protéine (\$/Kg) | Autres solides (\$/Kg) |
|----------------|---------------|------------------|------------------------|
|----------------|---------------|------------------|------------------------|

| | | | |
|----------------|--------|--------|--------|
| 4(m) AA | 2.3500 | 2.3500 | 2.3500 |
|----------------|--------|--------|--------|

Note : Ces prix sont en vigueur du 1 août 2013 jusqu'au 31 octobre 2013 et s'appliquent à la PLÉ utilisée dans la fabrication d'aliments pour animaux (AA).

| | | | |
|-----------------|----|--------|--------|
| 4(m) CPL | -- | 2.1800 | 2.1800 |
|-----------------|----|--------|--------|

Note : Ces prix sont en vigueur du 1 août 2013 jusqu'au 31 octobre 2013 et s'appliquent au concentré protéique de lait (CPL) utilisé dans la fabrication des fromages admissibles, de nutraceutiques et d'aliments pour animaux de compagnie.

Pour toute question concernant la **classe spéciale 4(m)**, communiquez avec **Mark Lalonde** au (613) 792-2072 ou par courriel mark.lalonde@cdc-ccl.gc.ca.

AVIS AUX DÉTENTEURS DE PERMIS DU PROGRAMME DES CLASSES SPÉCIALES DE LAIT

PLUS DE DÉTAILS SUR LE NOUVEAU SYSTÈME DE RAPPORTS DES CLASSES SPÉCIALES

La Commission canadienne du lait (CCL) a créé un système de rapports en ligne qui simplifiera les déclarations d'achats et de ventes par les transformateurs secondaires et les distributeurs qui participent au Programme de permis des classes spéciales de lait (PPCSL). Ce système a été baptisé Système de rapports sur les ingrédients laitiers (SRIL).

Les détenteurs de permis du PPCSL auront accès au système de rapports en ligne 24 heures par jour, 7 jours par semaine pour saisir les données pertinentes au PPCSL et pour soumettre des demandes pour de nouveaux produits finis.

Le portail veillera à la confidentialité des données grâce à des mesures telles que le processus d'authentification CléGC du Canada et des méthodes de cryptage reconnues par l'industrie.

Les détenteurs de permis devront décider qui, dans leur entreprise, pourra saisir leurs rapports des classes spéciales dans le SRIL. Pour se connecter au portail, cette personne (il peut y en avoir plus d'une) pourra utiliser deux mécanismes : créer sa propre cléGC ou se connecter à l'aide de renseignements portant sur un partenaire de connexion tel qu'une banque. Nous donnerons plus d'information sur la connexion à l'aide d'une cléGC dans quelques semaines.

Le SRIL permettra à la CCL de réduire le temps requis pour le rapprochement des données. Nous espérons terminer tous les rapprochements dans les 90 jours suivant la fin de l'exercice financier de l'entreprise.

De plus amples détails sur le SRIL seront envoyés dans les semaines qui suivent.

Pour plus d'information,

Josée Pigeon-Laplante
613-792-2091

Josee.Pigeon-Laplante@cdc-ccl.gc.ca

